Participation citoyenne

Le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité de l'État.

Ce protocole donne la possibilité au maire et à la Gendarmerie de mettre en place, d'encadrer et d'évaluer un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter la gendarmerie nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité publique.

Cette action s'intègre dans la lutte contre la délinquance et notamment contre les vols, qui constitue une priorité pour les services de l'État. Mis en place dans les communes, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, la « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Réunion d'information

Vendredi 22 mars 2024

A 18H en mairie (salle du Conseil Municipal)

En présence de la Gendarmerie

Mairie - 37230 PERNAY
Tel : 02.47.52.43.83 - Fax : 02.47.52.47.87
e.mail : mairie.pernay@neuf.fr
Site internet : www.pernay.fr